

# Procès-verbal du conseil d'école du 08 novembre 2022.

Année scolaire : 2022 - 2023

Trimestre concerné : 1<sup>er</sup> trimestre

Date : 08 novembre 2022.

Lieu de réunion : école de Naillat.

Présidente de la séance : Madame Pinaud.

## Membres du conseil d'école :

Madame l'inspectrice de la circonscription de Guéret 1.

Madame FRAPPAT, adjointe au maire

Madame BONINGUE, DDEN

Monsieur JEANNETON Guillaume, mesdames DUMIGNARD Marina, BEAUVAIS Céline, JOFFRE Samantha, AURICOMBE Amélie, TENZA Florence, représentants des parents d'élèves.

Mesdames FOURRIER, LECLAIR, PINAUD, enseignantes.

Excusés : Madame l'inspectrice de la circonscription de Guéret 1

Monsieur TARDY, maire

Madame LARCHER, conseillère municipale

Mesdames JOFFRE Samantha, AURICOMBE Amélie, TENZA Florence

## **1 : Election des parents d'élèves.**

Le vote a eu lieu le vendredi 07 octobre 2022.

**Élus** : Titulaires :

Monsieur JEANNETON Guillaume

Madame DUMIGNARD Marina

Madame BEAUVAIS Céline

Suppléants :

Madame JOFFRE Samantha

Madame AURICOMBE Amélie

Madame TENZA Florence

Nombre d'électeurs inscrits : 74

Nombre de votants : 49

Bulletins blancs ou nuls : 10

Suffrages exprimés :

**Soit 66,22 %** (en 2021 69.51%, en 2020 70,89%)

## **2 : Effectifs 2022/2023.**

- Madame Pinaud : 1 TPS 3 PS, 5 MS, 5 GS	<b>14 élèves</b>
- Madame Fourrier : 5 CP 4 CE1, 8 CE2	<b>17 élèves</b>
- Madame Leclair : 5 CM1, 12 CM2	<b>17 élèves</b>
Au total :	<b>48 élèves</b>

### **Equipe Enseignante :**

TPS/PS/MS/GS : Madame Delphine PINAUD.

Madame Alexandra LAMOUREUX assure la décharge de direction occasionnellement les mardis.

CP/CE1/CE2 : Madame Aude FOURRIER.

CM1/CM2 : Madame Elisabeth LECLAIR.

### **ATSEM :**

Madame Nathalie BARRET.

## **3 : Prévision des effectifs 2023/2024.**

Etat civil des enfants nés en 2020 et 2021 sur les communes de **Naillat** et **Colondannes**.

- nés en 2020 : 6 enfants (5 enfants dans la commune de Naillat dont 3 rentrant en janvier et 1 dans la commune de Colondannes)

- nés en 2021 : 9 enfants (6 enfants dans la commune de Naillat et 3 dans la commune de Colondannes).

## **4 : Evaluations nationales CP CE1.**

*Les objectifs des différentes opérations d'évaluation des élèves :*

- **« début de CP »** : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un panorama à l'entrée en CP. Il s'agit de bien apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, les acquis qui permettront d'ancrer les apprentissages de CP en début d'année.  
En début de CP, les évaluations en français portent sur la **connaissance des lettres, la manipulation de syllabes et de phonèmes et sur la compréhension de la langue orale**. En mathématiques, les élèves sont évalués sur **l'étude et l'utilisation des nombres jusqu'à dix** (lecture, écriture, dénombrement, comparaison, position, résolution de problèmes) et en **géométrie**.

# DES REPÈRES DE DÉBUT D'ANNÉE AU CP

## QUI ?

Tous les élèves de CP

## QUAND ?

En septembre

## POURQUOI ?

Aider les enseignants à choisir la démarche adaptée à la réussite de chaque élève

## COMMENT ?

sur un cahier d'exercices  
(adapté pour les élèves en situation de handicap)

La passation se déroule en  
5 séances non consécutives



## FRANÇAIS

3 séances de 10 minutes\*

- ✓ Reconnaître des sons
- ✓ Comprendre des mots, des phrases, des textes à l'oral
- ✓ Identifier des lettres de l'alphabet



## MATHÉMATIQUES

2 séances de 11 minutes\*

- ✓ Connaître et utiliser les nombres jusqu'à 10
- ✓ Identifier des formes
- ✓ Résoudre des problèmes

\* Temps de travail effectif de l'élève

### Correction

Le professeur saisit les réponses des élèves dans une application. La correction est automatisée.

### Résultats

Le professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. Les résultats de votre enfant vous sont communiqués.

### ET APRÈS ?

Un point d'étape est prévu en milieu de CP pour apprécier la progression de chaque élève.



MENJ - Juin 2022

- « Début de CE1 » : les évaluations en français portent sur la maîtrise de la lecture, de l'écriture et la compréhension du langage oral et écrit. En mathématiques, les évaluations portent sur la compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes et l'observation de figures géométriques.

- « **Point d'étape CP** » : Un **second temps d'évaluation à mi-parcours** doit se tenir entre le lundi 16 janvier et le vendredi 27 janvier 2023. Il s'agit d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins (dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération).

## UN POINT D'ÉTAPE POUR LA RÉUSSITE AU CP

<p><b>QUI ?</b> Tous les élèves de CP</p>	<p><b>QUAND ?</b> Fin janvier</p>
<p><b>POURQUOI ?</b> Apprécier la progression des élèves pour les accompagner vers la réussite</p>	<p><b>COMMENT ?</b> sur un cahier d'exercices <small>(adapté pour les élèves en situation de handicap)</small></p>



### FRANÇAIS

2 séances de 10 minutes  
et 2 épreuves individuelles d'1 minute\*

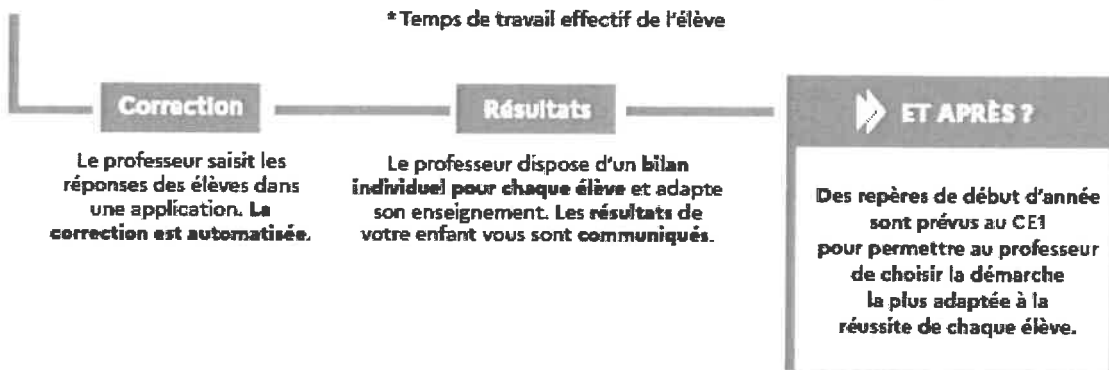
- ✓ Reconnaître des sons
- ✓ Comprendre des phrases à l'oral et à l'écrit
- ✓ Écrire des syllabes, des mots
- ✓ Lire à voix haute

### MATHÉMATIQUES

2 séances de 10 minutes\*

- ✓ Connaître les nombres jusqu'à 39
- ✓ Calculer en ligne
- ✓ Résoudre des problèmes

\* Temps de travail effectif de l'élève



## **5 : Projet d'école 2021/2024.**

Axe 1 : De la production orale à la production écrite.

Axe 2 : Maths autrement.

Axe 3 : La chorale de l'école.

Projet validé par la DSDEN 23.

## **6 : Projets pour l'année.**

- Projet Les incorruptibles :

Les trois classes sont inscrites au prix des incorruptibles : Le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée.

L'adhésion (30€) et la commande des livres (223,02€) pour chaque classe a été prise en charge par la coopérative scolaire.

- Ecole et Cinéma :

Cinéma «L'Eden » de la Souterraine : 3 séances pour tous les élèves.

Le transport (Grimaud) est pris en charge par la mairie.

Les entrées sont financées par la coopérative (2.50€ / élève).

- « *Quel cirque* », le vendredi 25 novembre 2022, film à 9h45 pour les élèves de maternelle.
- « *Kérity la maison des contes* », le vendredi 25 novembre 2022, film à 14h, pour les élèves de cycle 2 et de cycle 3.

- Permis piéton :

La gendarmerie va être contactée pour préparer la passation du permis piéton pour les élèves de CM1-CM2. Ce travail est fait tous les 2 ans afin que chaque élève de chaque niveau du cycle obtienne ce permis.

- Noël :

Visite surprise du père Noël ainsi qu'un cadeau pour chaque classe le **vendredi 16 décembre** au matin.

Le repas de Noël aura lieu le **jeudi 15 décembre**. Inscription au préalable en mairie pour les enfants ne mangeant pas à la cantine habituellement.

La LSCN va offrir un spectacle aux élèves de l'école, normalement dans la dernière semaine d'école avant les vacances.

- Spectacle des 3 chardons :

Le spectacle de Jean-Pierre IDATTE, *Mirabelle et ses amis*, aura lieu le jeudi 10 novembre 2022 à 15h30. Il sera financé pour l'ensemble des élèves de l'école par la coopérative scolaire (450€).

- Bibliothèque municipale

Les élèves de l'école se rendent à la bibliothèque municipale tous les lundis, le matin. Chaque classe accompagnée de son enseignante est accueillie par Madame Mougnaud. Chaque enfant peut emprunter un livre par semaine. Pour pouvoir en emprunter un autre, il faut avoir rapporté le premier. Tout livre détérioré ou perdu sera facturé.

- EVOLIS

Demande d'intervention d'EVOLIS, en partenariat avec le CPIE, sur le thème « Prévention et réduction des déchets à la source » pour la classe de CM1 CM2 acceptée. Les dates d'intervention restent à définir ( 2 ½ journées).

- Projet jazz

La classe de CM1 CM2 va participer à un projet autour du jazz en partenariat avec l'association Musique(s) en Marche. Trois autres classes vont également participer au projet. Deux concerts sont prévus : un à Guéret le 27/05/2023 et un à La Souterraine le 10/06/23. L'ensemble des élèves participant interpréteront 3 chants, accompagnés par un cœur d'adultes et par un orchestre de jazz 'Les Caimans Swing'. Les modalités d'organisation pour les répétitions restent encore à définir. Les parents d'élèves seront informés via le cahier de liaison.

## **7 : Liaison Ecole-Collège.**

Le premier conseil école-collège de cette année scolaire prévu le mardi 22 novembre 2022 à 17h45.

Pour l'instant, une action est mise en place :

- *Collège et cinéma* : vendredi 6 janvier de 9h40 à 11h40, le film *Nausicaä de la vallée du vent* sera projeté aux élèves de 6ème et 5ème du collège ainsi qu'aux élèves des écoles participantes, à la salle Apollo de Dun.

## **8 : PPMS / sécurité incendie / Règlement intérieur**

**a) PPMS** : Plan particulier de mise en sûreté (attentat / intrusion) : lecture et validation de la fiche synthèse par les membres du conseil.

**Date de mise en situation : le jeudi 20 octobre 2022.**

Nouveau signal mis en place par la municipalité, expliqué aux élèves et très bien reconnu.

Les parents ont été prévenus le jour de l'exercice de la conduite à tenir en situation réelle par le biais du cahier de liaison.

**b) Exercice sécurité incendie :**

Trois exercices obligatoires dans l'année, le premier devant avoir lieu dans le mois suivant la rentrée. Il a eu lieu le 16/09/2022 le matin. 47 élèves étaient présents. Les élèves avaient été informés au préalable de la conduite à tenir. Tout s'est bien déroulé.

### **c) Règlement intérieur :**

Il a été donné pour lecture aux membres du conseil d'école en amont de la réunion.  
Vote pour validation par les membres du conseil.

#### **9 : Etat financier de la coopérative**

Au 31/10/2022 le montant est de 3994.34€.  
Participation volontaire des familles : 449€. Merci à vous !

#### **10 : Travaux.**

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'installation d'un système d'alarme connecté répondant aux exigences du PPMS.

Une demande d'installation de lumière au-dessus du tableau de la classe de CM1 CM2 a été faite avant les vacances d'été.

La même demande a été faite en septembre pour la classe de CP CE1 CE2.

Où en sont les démarches ?

*Réponse de Mme Frappat : Le nécessaire va être fait très bientôt.*

Concernant l'équipement France relance pour le socle numérique : l'intervention pour l'installation aura lieu le lundi 12 décembre à partir de 8h30. Les élèves de maternelle feront donc classe dans la salle de motricité le temps de l'intervention.

Enfin, l'équipe enseignante signale à la municipalité un problème de connexion entre les ordinateurs portables et l'imprimante/scanner. Les ordinateurs peuvent-ils être revérifiés ?

*Réponse de Mme Frappat : L'entreprise ayant en charge la maintenance va être contactée dans les plus brefs délais.*

#### **11 : Questions diverses.**

Pas de questions diverses.

Mr Jeanneton a demandé quels jeux avaient les enfants durant les récréations.

Les enseignantes citent les différents jeux (jeux marqués au sol et matériel divers...).

Mr Jeanneton demande s'il serait envisageable d'avoir des tricycles/trottinettes.

Les enseignantes rappellent qu'elles avaient déjà fait cette demande il y a plusieurs années avec les tricycles se trouvant dans la cave et devant être remis aux normes. Se posait également le problème du rangement de ce matériel (installation d'un local verrouillé...).

La question reste entière... et les enseignantes trouvent toujours cette idée très pertinente pédagogiquement.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.***

Les secrétaires de séance :

Madame LECLAIR Elisabeth

Madame BEAUVAIS Céline

La présidente du Conseil d'Ecole :

Madame PINAUD Delphine